

Avignon : « La MPSV, lieu de partage des idées et des envies pour demain » (Paul Rondin)

Paris - Publié le mardi 8 juillet 2014 à 13 h 28 - Essentiel n° 22178 « La Maison professionnelle du spectacle vivant est le lieu de partage des idées et des envies pour demain », déclare Paul Rondin, directeur délégué du Festival d'Avignon, à l'occasion de l'inauguration de la MPSV (Maison professionnelle du spectacle vivant), le 08/07/2014. Installée au Cloître Saint-Louis, qui accueille également les bureaux du In, elle propose jusqu'au 18/07/2014 des débats et événements dédiés aux 3 500 professionnels présents pendant le Festival.

« Nous avons été sollicités par la nouvelle direction du In pour rejoindre le Cloître, lieu important dans l'histoire du festival, ce que nous avons tout de suite accepté (en 2013, elle se situait au Collège Viala, NDLR). La MPSV change d'envergure cette année, avec notamment l'arrivée de nouveaux partenaires (Adami, CND, CNT et SACD). Elle se place dans un contexte social que nous ne pouvons pas ignorer et sera la chambre d'écho des inquiétudes. Nous allons beaucoup débattre. », ajoute Angeline Barth, coordinatrice de la MPSV et secrétaire générale du Synptac-CGT.



Paul Rondin - © MGU

Organisations partenaires

- Afdas (Assurance formation des activités du spectacle)
- Audiens/Caisse des Congés Spectacle
- CFDT (Confédération française démocratique du travail)
- CGT Spectacle (Confédération générale du travail)
- CMB
- CNV (Centre national de la chanson, des variétés et du jazz)
- FNAS (Fond national d'activités sociales des entreprises artistiques et culturelles)
- FO (Force Ouvrière)
- Fonds de professionnalisation
- Pôle emploi
- Relais Culture Europe
- Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique)
- SNES (Syndicat national des entrepreneurs de spectacles)
- SNSP (Syndicat national des scènes publiques)
- Syndeac (Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles)
- Ufisc (Union fédérale d'intervention des structures culturelles).
- Adami (Société civile pour l'administration des droits des artistes et des musiciens-interprètes)
- CND (Centre national de la danse)
- CNT (Centre national du théâtre)
- SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques).